

L'histoire commune redécouverte

En cet automne 2004, Angoulême célèbre pour la première fois l'an 1204. A cette date Jean sans Terre, roi d'Angleterre, a «concédé aux bourgeois d'Angoulême une commune sur le modèle de Rouen, avec les libertés et coutumes dont jouissent sur sa terre les citoyens de Rouen». Le rebondissement a eu lieu en 1999, à Saint-Jean-d'Angély. La ville de Saintonge célèbre les 800 ans de sa charte communale et de nombreux historiens, parmi lesquels Robert Favreau, directeur honoraire du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers, participent à l'événement. Leur



intervention se solde, pour Angoulême, par la révélation d'un fait jusqu'alors omis par la chronique locale : la première charte communale concédée aux bourgeois de la ville par le Plantagenêt Jean sans Terre, époux d'Isabelle Taillefer, héritière du comté d'Angoulême, date de 1204. Une copie originale de la charte fondatrice, conservée au Public Record Office de Londres, archives du Royaume-Uni, l'atteste. Le document-doublon destiné à la Charente a, lui, disparu pendant la guerre de Cent ans.

«On se doutait de l'existence de cette charte puisque nous disposons de noms de maires depuis le XIII^e siècle, mais nous ne connaissions ni la date fondatrice de la commune, ni le document, ni son contenu», explique Florent Gaillard, historien du droit, chargé de mission au service culturel de la ville. Conséquence : seule la date de 1373, à laquelle Charles V refonde la commune d'Angoulême redevenue française, est retenue.

Aussitôt connue, l'information nourrit le projet – municipal – de réparer l'historique erroné et de célébrer les 800 ans de la commune d'Angoulême. La préparation de l'événement comprend un voyage dans la chambre protégée des archives londonniennes. En juillet dernier, Florent Gaillard a découvert des documents en parfait état de conservation, rédigés en lettres claires

sur de longs rouleaux de parchemin, eux-mêmes cousus sur un tissu : deux chartes et deux lettres patentes qui, de 1203 à 1205, forgent le destin communal de la cité charentaise. Des copies de qualité sont désormais en possession de la mairie. La dernière qui autorise le poste de maire parachève le modèle peu ou prou en cours dans plusieurs grandes villes de la région jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Parmi la centaine de membres qui composent le corps de ville, douze échevins et douze conseillers sont élus pour former l'assemblée municipale qui se réunit autour d'un maire, lui-même choisi par le roi sur une liste de trois candidats. Le rôle de ces édiles : administrer, rendre justice, commercer, organiser les foires et marchés... «On a pu parler de "petites républiques", poursuit Florent Gaillard. Ces villes avaient des libertés et des privilèges dont celui, plus tardif, d'être exemptées de taille.» Selon lui, ces largesses concédées permettent au souverain de se ménager le soutien des villes face au pouvoir des seigneurs.

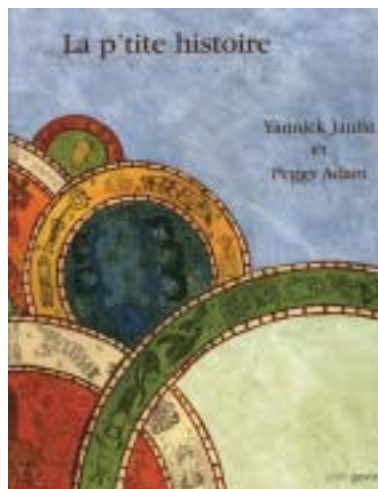
Ainsi, comme La Rochelle Poitiers, Saintes, Oléron – créées par Henri II et son fils Richard puis confirmées par Aliénor d'Aquitaine –, Saint-Jean-d'Angély, Niort, et Cognac – créées par Jean sans Terre –, Angoulême s'émancipe de la féodalité. Ce retour aux origines de la ville a donné lieu à un cycle de conférences et fait l'objet d'une exposition. La copie de la charte fondatrice dictée par Jean sans Terre y est présentée ainsi que les événements qui ont marqué huit siècles de l'histoire d'Angoulême.

Astrid Deroost

P'tit geste pour les enfants

Geste éditions étend son activité au livre jeunesse en créant la collection «P'tit geste» dirigée par Claudy Guérin. Deux livres sont annoncés pour novembre. Le conteur Yannick Jaulin et la dessinatrice Peggy Adam, qui ont déjà travaillé ensemble, signent *La p'tite histoire*. Née dans le nombril du monde, cette petite histoire part découvrir le monde jusqu'au moment où elle prend peur. Que pourrait-il lui arriver de pire ? Etre oubliée...

Salut Poulette ! raconte l'arrivée d'une nouvelle dans la basse-cour. Elle vient de Marans. Différente des autres, elle devra batailler pour s'affirmer. Une histoire pour les 4-7 ans imaginée par Colette Faut et dessinée par Catherine Allard.



MÉMOIRES D'AUGUSTIN VIGNAUX

La dernière livraison des *Carnets de l'exotisme* est consacrée aux «Voyages inédits d'hier et d'aujourd'hui». Le premier texte est un carnet de voyage retrouvé dans une valise et confié à Didier Cateineau. Un marin rochefortais, Augustin Vignaux, y raconte ses aventures, de l'Amérique latine à l'Afrique du Sud, de Terre-Neuve à Constantinople, de 1867 à 1893. Comme le marin ne se prend pas pour un auteur, il écrit avec sobriété et précision.

Un témoignage précieux, plein d'anecdotes savoureuses, sur la vie nomade et dangereuse des marins de l'époque. Ed Kailash, 388 p., 18 €

Gros mots à la pelle

« Le problème de la langue en Poitou-Charentes, comme ailleurs, c'est un problème de survie. » Aussi est-ce pour remédier à ce triste constat que Jean-Jacques Chevrier a décidé d'écrire un nouvel ouvrage sur la langue régionale. *Insultes, jurons, gros mots en Poitou-Charentes Vendée*, qui fait suite à son dernier opus, intitulé *439 expressions populaires en Poitou-Charentes-Vendée*, se veut un livre militant. « J'ai écrit ce livre pour mettre en valeur la richesse des créations dans une langue, pour montrer que le poitevin-charentais n'était pas un simple baragouinage, comme certains l'affirment », affirme Jean Jacques Chevrier. S'il s'est intéressé spécialement aux mots de l'argot, c'est simplement parce qu'il s'agit là d'un phénomène d'élaboration

des mots très courant, en poitevin-charentais, comme dans toutes les langues. Pour réaliser cette ouvrage, l'auteur a choisi de le découper en six grandes parties, en fonction des défauts qu'il stigmatise. C'est ainsi que les chapitres s'intitulent : A l'adresse des irritants et des irrités, à l'adresse des pécheurs, à l'adresse des « tarés », à l'adresse des dépravés et des déviants, à l'adresse des misérables et, enfin, pour envoyer promener quelqu'un. Pour établir un tel index, Jean Jacques Chevrier a dressé la liste des travers sociaux les plus récurrents. En les réunissant, il valorise les fonctions ludique, agressive ou bon enfant du poitevin-charentais. « Je veux montrer un fonctionnement de la langue qui n'a rien à envier à la langue française. » Ces injures, surnoms, jurons et autres gros mots, il les a glanés dans son propre parler, dans ses souvenirs, dans les livres édités en poitevin-charentais et enfin auprès des personnes qui les utilisent encore. L'homme, qui est né « ici », a « accumulé différentes couches historiques et culturelles » et tente de les restituer. Bien sûr, toutes ces expressions ne servent plus, mais l'auteur assure que beaucoup ont perduré, comme l'expression *Brbochour* à prononcer à destination des boit-sans-soif. Mais on dit encore couramment *soulard* ou *ta goule*.

En 2003, Jean Jacques Chevrier a assisté aux premières Assises des langues régionales organisées par le ministère de la Culture. Une enquête de l'Insee, révélée lors de ces journées, indiquait que le poitevin-charentais était aujourd'hui plus transmis que le breton. « D'un côté on constate la médiatisation du corse ou du breton alors que, de l'autre, des langues régionales sont taxées de patois. Entre les deux, il reste à poursuivre notre travail de transmission. »

Aline Chambras

Insultes, jurons, gros mots en Poitou-Charentes Vendée, Gestes éditions, 150 p., (novembre 2004).

COLLOQUE

Les 5 et 6 octobre, la fac des lettres et langues de l'Université de Poitiers organise dans ses locaux, avec l'association Parlanjhe vivant, un colloque sur « Le poitevin-saintongeais : images et dynamique d'une langue » avec la participation d'Henriette Walter. Tél. 05 49 45 46 51 ou 05 45 29 57 02

A PARAÎTRE
CHEZ GESTE ÉDITIONS
Collection « Pays d'histoire » :
1905, la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le diocèse de Poitiers, de Jacques Bouquet.
Collection « 30 questions » :
Le Sacré-Cœur, histoire d'une dévotion du XVI^e au XX^e siècle, de Jean-Clément Martin ; *Carrier et la Révolution française*, de Corinne Gomez le Chevanton.
Collection « Témoignages » :
Une enfance en Charente, de Suzanne Forisceti ; *La Ligne de démarcation dans le département de la Charente*, de Jacques Farisy ; *Chantecoucou* de Suzanne Bontemps.
Collection « Archives de vie » :
Jacques Gauvain et son monde, le Poitou rural du XVIII^e siècle, de Jean Elie.
La Vallée du Thouet, ouvrage dirigé par François Bouchet.
Le Guide des chauves-souris en Poitou-Charentes, d'Olivier Prévost.



Ceci n'est pas du patois

« Le parlanjhe de Poitou-Charentes-Vendée en 20 leçons », par Éric Nowak. Voilà un ouvrage susceptible de permettre aux poitevins-charentais de renouer avec celle que l'on appelle le parlanjhe, mais aussi le charentais, le gabaye ou le maraîchin. L'objectif est de « donner à notre langue régionale les moyens modernes de sa transmission », explique l'auteur. « Contrairement à une opinion largement répandue, le poitevin-saintongeais n'est pas une langue simplement orale. On est bien loin du patois confiné dans l'usage oral, sans passé et sans littérature. » Aussi Eric Nowak a-t-il choisi de rendre compte, dans ce guide de conversation centré autour de thèmes

de la vie quotidienne, des expressions les plus utiles, écrites ici en orthographe normalisée. Le lecteur pourra apprendre à se nommer (*I me noume Pere : je m'appelle Pierre*), à parler du temps qu'il fait (*O moulle : il pleut*), à faire son marché (*Olét pa chér : ce n'est pas cher*), ou encore à converser sur la plage (*Le souleil cougne réde : le soleil tape dur*). Croustillant et ludique. A. C.

A paraître chez Geste éditions en novembre 2004. Du même auteur, chez le même éditeur, citons : *Les prénoms en Poitou-Charentes-Vendée du XI^e au XXI^e siècle* (2003) et *Légendes fantastiques charentaises et gabayes* (1999)